

PROCEDURE OBTENTION CLEFS ACID

Prérequis :

L'entreprise doit :

- être française, ainsi que les personnels désirant une clé
- être titulaire d'un marché du Ministère des Armées

NB : pour autant l'entreprise ne doit pas être forcément habilitée CONFIDENTIEL DEFENSE, ni ses personnels, puisque le niveau maximum des documents cryptés est « DIFFUSION RESTREINTE »

Les sociétés adressent une demande motivée sur la boite fonctionnelle :

dga-ssdi.acid-industriel.fct@intradef.gouv.fr

Elles reçoivent en retour la procédure et les formulaires à compléter.

La DGA/SSDI/DOSSI assure la fourniture de la solution ACID uniquement dans le cadre d'échanges entre des personnels du Ministère des Armées et des contractants Industriels (ou des étatique étrangers dans le cadre de coopérations)

Les échanges entre Industriels, même au titre d'un contrat Défense, sont exclus de ce périmètre.

Pour ce qui est des délais, ils assurent approximativement une fourniture de clefs par mois pour les sociétés déjà dotées du logiciel.

Par contre pour les premières dotations ACID (face à face et formation), les délais peuvent être très allongés par manque de ressources.

Exemple de demande par courriel :

Monsieur,

Dans le cadre du marché « XXXX » réalisé au profit du SID Atlantique, nous souhaiterions pouvoir :

-Disposer du logiciel Acid Cryptofiler

-Disposer de clés personnelles pour Messieurs X, Y et Z (en précisant les fonctions et rôles dans le marché ci-dessous).

Le Marché faisant l'objet de la demande est :

Base navale, Base opérationnelle de l'île longue....

Opération XXXX

Marché N° XXXX du XX/XX/20XX

Nos contacts SID sont :

Messieurs A, B et C

Je vous saurais gré de bien vouloir m'indiquer les démarches à effectuer pour finaliser cette demande, restant à votre disposition pour tous renseignements que vous jugeriez utiles.

Formule de politesse